

Les stratégies de développements du sport universitaire féminin et les perspectives avenir en Algérie.

D. BOUTEBBA Mourad

Université Oum El Bouaghi

Introduction

Les stratégies de développements du sport universitaire féminin s'inscrivent dans le cadre de la mondialisation qui imprime une politique sportive adéquate aux normes concurrentielles et de qualité.

La soustraction du modèle pyramidale vers un modèle scientifique s'avère impérative pour atteindre une forme de pratique sportive qui correspond aux objectifs définis dans le plan d'entraînement sportif à court, moyen et long terme.

Le sujet pose le problème complexe du choix de modèle stratégies de développements du sport universitaire féminin qui perpétue le modèle pyramidale aux perspectives sportives très lointaines pour la formation d'une pratique sportive de qualité.

Notre postulat va dans le sens de la mise en place de stratégies de développements du sport universitaire féminin avec le sport scolaire comme fondements indissociables d'une véritable pratique sportive aux formes sportives diverses et aux objectifs variables dans les sports individuels et collectifs.

Le but de ce modeste travail s'inscrit dans la dynamique d'une vision intégrale qui tend à montrer une réflexion sur les stratégies de développements universitaires féminins dans les différentes formes sportives pour atteindre le haut niveau à l'avenir.

I. Refonte de la politique sportive scolaire

I.1. Pratique sportive scolaire obligatoire

Le développement du sport scolaire constitue dans des perspectives avenir le réservoir du sport universitaire féminin.

Cette assise est indispensable à d'éventuelles stratégies aux visions parfaites de stabilité et d'équilibre du nombre ascendant de pratiquants en éducation physique et sportive au sein des établissements scolaires.

Selon A.C.M.C (2006) ¹ : « la pratique éducative constitue une base multilatérale aux sports individuels et collectifs ».

D'autres spécialistes en éducation physique et sportive comme Bompa (2008) ² : « conforte la thèse de la compétence sportive qui facilite l'assimilation des habiletés physiques, techniques, tactiques et mentales ».

La prise en charge du sport scolaire dans une dynamique d'actions en symbiose avec le sport scolaire récréatif, de compétition conforte le capitale santé vers une pratique sportive saine de haut niveau.

I.1.2. Création d'infrastructures sportives au sein des établissements scolaires

La mise en place d'infrastructures sportives au sein des établissements scolaires est devenue une réalité depuis l'instauration des règlements en vigueur par le ministre de l'éducation nationale en Algérie.

L'ouverture sur cet aspect est très significative avec la création de salles omnisports qui encourage encore davantage la pratique sportive féminine.

Comme l'explique Calmann (1996) ³ : « les salles omnisports constituent un atout majeur de promotion du sport féminin ».

I.1.3. Affectation d'un encadrement sportif qualifié

La pratique sportive scolaire à l'école, au CEM et au lycée nécessite un encadrement sportif qualifié pour favoriser le développement réel des qualités physiques (endurance, résistance, vitesse, souplesse et force) et des qualités psychomotrices nécessaires (équilibre, latéralité, perception, calculs optico-moteurs et vision panoramique) pour assurer un développement harmonieux chez l'enfant et l'adolescent.

L'enseignant, éducateur, technicien et spécialiste en sport doit être un homme habile en communication pour minimiser les problèmes du groupe grâce à un langage de fair play dans le jeu pour atteindre un meilleur seuil de détente, de joie et de bonheur.

Selon Benneth (2007)⁴ : « l'enseignement de l'éducation physique et sportive et un foyer d'expressions négatives qu'on peut transformer en énergies positives »

I.1.4. Achat d'un matériel sportif approprié aux sports individuels et collectifs

Le développement de la pratique sportive chez les élèves de sexe féminin constitue le centre d'intérêt des enseignants d'E.P.S à faire le bon choix du matériel pédagogique et sportif pour parfaire leurs séances d'E.P.S et en même temps leurs équipes sportives engagées dans le sport scolaire.

Cet intérêt est devenu de plus en plus accentué en raison de l'émulation et la concurrence entre les élèves à se faire valoriser avec plus de réalisme dans la concrétisation des tâches à entreprendre lors des jeux ou lors de compétitions sportives.

I.2. Dynamisation du sport scolaire :

I.2.1. Création de l'association sportive scolaire

L'intérêt au développement de la pratique sportive scolaire de masse féminine est devenu réalité avec le code de l'E.P.S en 1976⁵ et la nouvelle loi de 24 Aout 2004⁶ sur l'éducation physique et les sports qui attribuent à l'éducation physique et sportive une place primordiale dans la société.

Cet attribut a été une des décisions exécutoires pour les responsables d'établissements scolaires de participer aux compétitions sportives organisées par la F.A.S.S.

Le règlement intérieur de la F.A.S.S implique ainsi toute l'administration et les enseignants de l'établissement à faire partie de l'association sportive de l'école, du CEM et du lycée à participer aux compétitions sportives organisées par la ligue scolaire de chaque Wilaya, pour un zonal, régional et un national.

I.2.2. Densification des systèmes de compétitions sportives

La densification des systèmes de compétitions sportives féminines s'avère une tâche parfois difficile à réaliser en raison du grand nombre d'élèves filles ou garçons qui sont affiliés à des clubs civils. Selon Fry (2009)⁷ : « l'intransigeance de certains responsables au détriment de la flexibilité entre en conflit avec d'autres ligues pour affecter le niveau de pratique sportive scolaire.

Il importe pour l'amélioration du niveau d'organisation des compétitions sportives scolaires féminines de développer l'esprit de coordination et de concertation.

I.2.3. Mise en place d'arbitrage officiel féminin

La constitution d'un corps arbitral officiel féminin nécessite des stages de recyclage par la ligue scolaire pour améliorer le niveau de pratique sportive. Cette situation constitue jusqu'à nos jours une tare qui affecte parfois le jeu mais encore davantage le match qui se transforme en réel champ de bataille. La constitution d'un corps arbitral féminin compétent, stable et régulier apporte plus de crédibilité à l'organisation sportive de la ligue scolaire pour élever le niveau de la pratique sportive féminine.

Comme le montre l'éminent spécialiste Japonais Hiroshi Toyoda (2009)⁸ : « l'arbitre constitue la pièce maîtresse de la réussite d'une compétition sportive ».

I.2.4. Détection et sélection des jeunes talents

La détection et la sélection des jeunes talents dans le sport scolaire féminin est l'apanage du collège des entraîneurs qui à la base de tests de laboratoires et de tests de terrain arrivent à sélectionner les meilleurs athlètes et les meilleures joueuses de la phase Wilaya à la phase nationale.

Ces opérations constituent des situations d'amélioration du niveau des athlètes au plan individuel et collectif.

Selon Astrand et Al (2004)⁹ : « détection et la sélection sont deux (02) opérations successives qui facilitent la réalisation de meilleures performances sportives ».

Ces atouts concourent à mettre en évidence le travail entrepris et la qualité des athlètes à un plan physique, technique, tactique et mentale.

I.2.5. La sélection : wilaya, régionale et nationale

La sélection est un état conjugué de qualités physiques et de compétences en habiletés motrices et mentales des joueuses qui valorisent des paramètres objectifs de la performance sportive.

Selon Meiyer (2007)¹⁰ : « la sélection est le comportement supérieur de réussite sportive à l'entraînement et lors des compétitions sportive.

La sélection dans le sport féminin est une tâche ardue qui nécessite un suivi continu pour atteindre un seuil d'évaluation plus objectif en raison de son état émotionnel plus élevé que chez l'homme.

II. Modèle scientifique universitaire féminin

II.1. Du modèle scolaire au modèle scientifique universitaire féminin

II.1.1. Module d'E.P.S dans le cursus de formation universitaire

L'évolution rapide du taux des étudiantes dans l'université algérienne nécessite la vulgarisation des infrastructures sportives conséquente à la pratique du module d'éducation physique et sportive.

L'intégration du module E.P.S dans les programmes d'enseignements s'avère primordiale au sein des facultés et des départements et de manière générale au niveau de l'université pour l'émancipation de la femme sportive.

Cette situation a généré une nouvelle réorganisation sportive structurelle au niveau des services des activités culturelles et sportives au sein de chaque université algérienne

II.1.2. Meilleur financement du sport universitaire féminin

Le sport universitaire féminin constitue la pierre angulaire du système sportif dans le monde et en particulier aux Etats-Unis, en Australie, en Grande Bretagne et dans les pays scandinaves (Suède, Norvège, Danemark, Finlande) etc...

En Algérie, sport universitaire féminin connaît un élan appréciable en matière de construction de complexes sportifs au niveau des aspirations de l'université Algérienne à laquelle l'état Algérienne a alloué des sommes d'argent colossales pour la redynamisation du sport universitaire féminin.

Un soutien financier a été débloquer pour l'achat du matériel pédagogique et sportif pour la bonne pratique sportive féminine.

L'indépendance pour le financement direct des clubs amateurs sportifs et des associations sportives de cités universitaires offre de meilleures perspectives de gestion et de financement des opérations de constructions et de réalisations des objectifs dans le plan sportif.

II.1.3. Réactivation des ligues sportives universitaires

La réactivation des ligues sportives universitaires n'est guère une tâche facile dans un esprit d'appropriation que dans un souci de vulgarisation de la pratique sportive universitaire féminine.

La définition des tâches dans un esprit collégiale de travail reste une tâche complexe et parfois même conflictuelle.

Il importe une grande maîtrise de soi et une assurance des règlements dans un domaine sportif vers son ouverture tout en faisant fi de certaines résistances pour garantir l'efficacité de son fonctionnement.

II.1.4. Affectation d'un encadrement en nombre et en qualité

La réussite d'une ligue sportive dans son fonctionnement nécessite l'apport de la direction de la jeunesse et des sports à mettre à la disposition de ces membres un encadrement sportif de qualité et en nombre suffisant.

Il s'avère que cet aspect ne trouve pas toujours satisfaction. La substitution bricolage s'avère urgente pour la mise en place de commissions multiples pour régenter les sports collectifs et les sports individuels pour définir de manière exacte le chiffre de l'encadrement sportif à pourvoir dans le sport féminin.

II.1.5. Organisation de la ligue universitaire avec les autres ligues

La définition d'un programme ou d'un système de compétitions sportives nécessite une large concertation et coordination pour réunir tous les acteurs des ligues pour arriver à un consensus qui assure les droits de toutes les joueuses à participer aux compétitions civiles et universitaires.

La gestion intelligente des compétitions sportives en sports collectifs et en sport individuels implique une organisation rigoureuse pour ne pas faillir à sa tâche.

Selon Stolbov (2004)¹¹ : « l'organisation efficace des compétitions sportives assure la crédibilité et le bon déroulement d'une ligue sportive ».

L'encadrement humain au plan sportif féminin constitue le jalon de l'édifice structurel de son fonctionnement flexible et performant.

II.2. Formes de pratiques sportives universitaires féminines

II.2.1. Commissions de détection et de sélection

L'existence de trois (03) formes de pratiques sportives féminines à l'université :

- Sport récréatif.
- Sport de compétition.
- Sport de performance.

L'élévation du niveau de pratique sportif universitaire féminin dans les sports individuels et les sports collectifs nécessite un intérêt supérieur à mettre en place des commissions de détection et de sélection.

La tendance moderne du sport fait qu'il importe de revenir comme le montre Ermalaeva (2006)¹² à : « des paramètres objectifs pour atteindre un meilleur seuil de réussite sportive ».

D'autres auteurs comme Ellickon (2008)¹³ explique que : « la fiabilité des résultats en matière de détection de jeunes talents ne donne pas toujours en sélection des résultats très prometteurs ».

Cette dichotomie ne laisse réviser le choix pour accepter les normes de sélections en dernier comme des facteurs de l'évolution sportive des femmes dans le sport universitaire.

II.2.2. Les sportives soumises à des tests de laboratoire et de terrain

L'évolution rapide de la technologie sportive est en étroite relation avec ces performances sportives aussi chez les femmes.

Cette interactivité consommée depuis un certain nombre d'années occasionne une progression de la femme sportive à battre des records à des laps de temps très réduits par rapport aux années précédentes.

Dans ce contexte précis, Costill (1998)¹⁴ explique que : « l'amélioration des conditions d'entraînements et de compétitions sportives a favorisé le développement rapide des performances sportifs ».

L'entré majeur des tests de laboratoire combinés aux tests de terrain s'avère un parcours obligé aujourd'hui de toutes les sportives dans les sports individuels et collectifs à des fins de contrôles médico-sportifs obligatoires.

II.2.3. Intégration de la femme sportive dans le système social et financier

La globalisation des systèmes de compétitions sportives implique une couverture sociale et financière des sportives universitaires.

En Algérie, la tendance du sport universitaire féminin dans ce contexte précis est encore à ces balbutiements en matière de gestion et de techniques managériales puisqu'il ne répond même pas à ces moindres efforts en matière de récupération ou au plan social.

Le cadre primaire de gestion en absence de stratégie de déclin à ce secteur névralgique de la société reste en deçà des espérances d'une jeunesse avide de représentation et de valorisation des énergies en victoires et en récompenses à un plan national, international et mondial.

II.2.4. Réunir les moyens de récupération dans le sport universitaire féminin

La mise à la disposition du sport féminin universitaire des structures de récupération constitue un grand pas vers la consécration de performances sportives de haut niveau.

Selon Dejours (2009)¹⁴ : « les moyens de récupération actifs et passifs sont indispensables au sport universitaire féminin en raison des grandes charges physiques et mentales.

La définition de la nature de moyens de récupération en massages, balnéothérapie, imagerie mentale constitue autant de moyens combinés pour la réalisation des performances sportives.

II.2.5. Elite féminine universitaire représentative du pays

La définition et la détermination exacte des conditions à la réussite sportive s'inscrivent dans le projet de société de toute nation pour la représentation de son drapeau national à flotter le plus haut possible.

Cette élite représentative du sport universitaire féminin et la priorité de l'état pour mettre en place toute les conditions financières, matérielles et environnantes pour la réalisation des objectifs fixés dans le plan sportif.

Conclusion

La réalisation du sport universitaire féminin se construit sur le modèle scientifique à la base d'une véritable pratique sportive scolaire.

La pris en charge de ces différentes formes de pratiques sportives (récréative / compétitive / sport de haut niveau) dans la continuité du sport scolaire améliore d'une part le capital santé et d'autre part une représentation de l'élite universitaire féminine au plus haut niveau

Bibliographie

- 1- A.C.M.S (college of sport Medicine). Guidelines for exercise testing and prescription 4th ed. Lea and Febger, Philadelphia, 2006.
- 2- Bompa, T.O. theory and methodology of training, Kendall, Hunt publishing company. Dubuque, Iowa, 2008.
- 3- Calmann, L. le culte de la performance. Ed. Hachette-pluriel, 1996.
- 4- Benneth,H.Z. women and peak of performance. Los Angeles: Tarsher, 2007.
- 5- Code de l'éducation physique et sportive, 1976 en Algérie.
- 6- La loi du 24 aout 2004 sur l'éducation physique et les sports en Algérie.
- 7- Fry, R.M. la pratique sportive féminine. Journal canadien du sport et science, Champain III, 32, 2009.
- 8- Toyoda, H. l'arbitrage dans le sport féminin. Sport games and play. Hillsdale, N.Y, Erlbaum, 2009.
- 9- Astrand, P.O. et Rodal, K. textbook of exercise, 4th Ed. N.Y, Mc Graw Hill international edition, 2004.
- 10- Meiyer, O.G. la sélection en milieu sportif féminine, Moto action, Amesterdam, (Eds) north Holland, 2007.